



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015  
ARRIVEE LE

Délibération N°2015/218  
Date de convocation : 08 décembre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 77

23 DEC. 2015

L'an deux mille quinze, le 16 décembre 2015 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de VILLERS OUTREAUX, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

**Etaient présents (50 titulaires 3 suppléants) :**

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Étincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montlay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Hubert DEJARDIN  
Jacques OLIVIER  
Pierre-Henri DUDANT  
Christian PECQUEUX  
Guy BRICOUT  
Bernard POULAIN  
Alain GOETGHELUCK  
Bernard PLET  
Jean-Louis CAUDRELIER  
Annie DORLOT  
Joseph MODARELLI  
Pascal FOULON  
Michel HENNEQUART  
Didier BLEUSE  
Augustine NOIRMAIN  
Véronique NICAISE  
Stéphane JUMEAUX  
Axelle DOERLER

Yannick HERBET  
Nathalie GAVE  
Gérard LENOBLE  
Brigitte ROLAND-BEC  
Mélanie DISDIER  
Liliane RICHOMME  
Gerard TAISNE  
Patrice BONIFACE  
Karine ELOIR  
Bruno MANNEL  
Isabelle PIERARD  
Janine TOURAINNE  
Laurence RIBES  
Jacky DUMINY  
Jean-Pierre RICHEZ  
Maurice DEFAUX  
Jean-Marc DOSIERE  
Daniel FIEVET

Virginie LE BERRIGAUD  
Christian PAYEN  
Jean-Pierre THIEULEUX  
Dominique LAMOURET  
Pierre LEVEQUE  
Serge WARWICK  
Gilles PELLETIER  
Gilberte SZOPA (S)  
Charles BLANGIS  
Joëlle MANESSE  
Serge SIMEON  
Pascal LEVEQUE  
Michel GOUVART (S)  
Jean CAMPORELLI (S)  
Daniel CATTIAUX  
Henri QUONIOU  
Jean-Paul CAILLIEZ

**Membres Excusés (3) :**

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ et Vincent WAXIN.

**Membres Absents (10) :**

Jean-Félix MACAREZ, Marie Lise MARLIOT, Pierre LAUDE, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE, Denis COLLIN, Frédéric BRICOUT, Sandrine TRIoux, Martine THUILLEZ

**Membre ayant donné procuration (11) :**

Alexandre BASQUIN à Jean Pierre THIEULEUX, Francis LEBLON à Jacky DUMINY, Agnès BERANGER à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Régine DHOLLANDE à Serge WARWICK, Anne – Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Pierre LEVEQUE, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Jean-Claude GERARD à Patrice BONIFACE, Laurent COULON à Christian PECQUEUX, Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Nathalie GAVE est élue secrétaire de séance.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LA RUE DE BERTRY N°2015/218

Monsieur le Président indique à l'assemblée que régulièrement il est sollicité par des directeurs d'auto-école locaux pour occuper un parking situé sur Caudry pour l'enseignement des cours de conduite motos

Or, ce parking étant déjà utilisé par 3 auto-écoles locales il s'avère que celui-ci soit saturé

Aussi, lors d'une récente réunion Monsieur le Président leur a proposé d'utiliser la rue de Bertry (rue en cul de sac) située dans la zone industrielle et dont la longueur et la configuration correspondent aux normes fixées pour les plateaux motos.

Afin de pouvoir jouir de l'occupation de cette voirie, Monsieur le Président propose comme pour Caudry de fixer une redevance annuelle de 800€ par auto-école et la signature d'une convention fixant les conditions d'utilisation.

Monsieur le Président demande donc à l'assemblée de statuer sur cette proposition

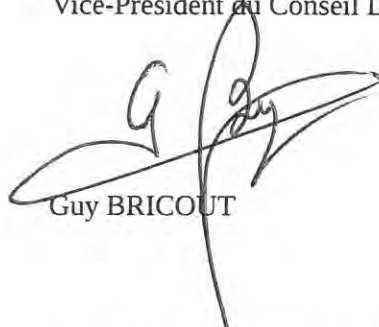
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 17 DECEMBRE 2015 et de la publication  
Le 17 DECEMBRE 2015

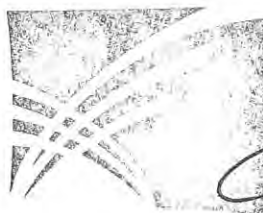
Pour expédition conforme  
Caudry, le 17 DECEMBRE 2015

Vu,  
Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT



Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.